



Héritage délai après un contrat de mariage

Par Visiteur365

Bonsoir,

Dans le cadre de mes recherches, j'aurai besoin de plus amples informations.
Savez-vous s'il y a un délai, (après la signature d'un contrat de mariage) pour toucher l'héritage après la mort d'un époux/épouse ?

Je vous remercie bonne soirée.

Par Henriri

Hello !

Le délai de règlement d'une succession dépend de la complexité du dossier... et absolument pas de la nature du lien(s) entre héritier(s) et défunt(te).

A+